

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
0494312207

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME VÉRONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Marseille Immunopôle - Projet « Identification de nouvelles pistes thérapeutiques dans les essais FORCE et PIONEER ».

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Notre collectivité est engagée dans une politique en faveur du développement de projets de recherche d'envergure et structurants. Les équipes de recherche de Marseille Immunopôle ont engagé leurs compétences et leur expertise pour le « Projet PIONEER », d'envergure internationale, et pour l'essai clinique « FORCE », d'intérêt national. Ce projet est porté par l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) pour le compte de Marseille Immunopôle. Le Département est saisi d'une demande de subvention concernant l'acquisition d'un cytomètre de flux.

L'équipement sera situé au sein de l'Hôpital Timone Enfants à Marseille et va permettre à travers l'essai thérapeutique « FORCE » de comprendre et de prévenir la réponse inflammatoire incontrôlée qui apparaît chez certains patients atteints du Covid-19, les conduisant parfois vers un syndrome de détresse respiratoire aigu. L'équipement sera utilisé par la suite dans le cadre de l'essai thérapeutique « PIONEER ». Ce dernier permettra d'identifier les patients atteints de cancer du poumon et susceptibles de répondre aux biothérapies.

Dans un contexte de crise sanitaire, la conduite de ces essais thérapeutiques et l'exploration des phénomènes inflammatoires liés au Covid-19 visant à réduire le nombre d'admissions en réanimation constituent des enjeux majeurs.

En conséquence, il est proposé d'apporter notre soutien à ce projet porteur pour répondre aux défis de santé publique par l'exploration de nouvelles pistes thérapeutiques immunologiques.

Le coût global du projet est de 220 000 €HT. La participation du Conseil départemental est appelée à hauteur de 176 000 € (80 %).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL